

ATTESTATION DE RÉUSSITE

Le décret n°2006-0178/PR/MENESUP portant création de diplômes nationaux menant au grade de Licence et au titre de
Diplôme d'Études Universitaires Générales,
les procès verbaux du jury attestant que l'intéressé(e) a satisfait au contrôle de connaissances et des aptitudes et au
examen prévu par les textes réglementaires.

MOUNA YASSIN AHMED

né(e) le 04 Avril 2001 à HARGUEISSARDS

a rempli les conditions mentionnées dans le décret susvisé pour l'obtention

de la LICENCE

Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication

spécialité Communication

mention Passable

Au titre de l'année universitaire 2021/2022.

pour servir et faire valoir ce que de droit.



Djibouti, le 11 Juillet 2022
La Secrétaire Générale

DE MADINA DAHER OKIYE

COPIE certifiée VRAI
AL'ORIGINAL QUI NOUS A
ÉTÉ PRÉSENTÉ

N.B : Il ne sera délivré aucun duplicata pour ce document